



Mining and Environment
International Conference

«The VETAC Doctoral Bursary»

VETAC, the City of Greater Sudbury Advisory Panel on Regreening, was established in 1973. VETAC, with membership including volunteer technical experts from government, academia, industry and the community, has a mandate is to develop and implement plans that facilitate the ecological recovery of Sudbury's industrially damaged landscape to assist with the recovery of self-sustaining, indigenous terrestrial and aquatic ecosystems. VETAC also provides the community with opportunities to participate in this initiative by improving the environment at home, in neighbourhoods, and on public lands.

The Sudbury International Mining and the Environment Conference series has provided the funds to support this Bursary to recognize research students examining environmental problems of the Mining Industry.

Eligibility:

Recipient will be a Ph.D. student enrolled in a Doctoral program at Laurentian University in an environmental field of study: Boreal Ecology, Natural Resources Engineering of Mineral Deposits, Precambrian Geology, Materials Science and Rural and Northern Health. Further, the recipient will be selected on the basis of financial need and Ontario residency as defined by OSAP.

Research must be in a mining-environment field

Amount:

Minimum value is \$5000.

Application:

Applications must include an updated CV (max. three pages), a statement of research interest (max. one page), a letter of reference (max. 250 words), and a copy of the latest transcript.

Due date:

Friday, October 5, 2018

Award date:

Friday, November 2, 2018

Submit completed applications to:

Angèle Gosselin Mainville (agosselinmainville@laurentian.ca)



Mining and Environment
International Conference

Bourse pour études doctorales du COTMIV

Le Comité consultatif technique sur la mise en valeur de la végétation (COTMIV) de la Ville du Grand Sudbury a été formé en 1973 d'experts techniques bénévoles issus du gouvernement, d'établissements d'enseignement supérieur, du secteur industriel et de la communauté. Le mandat du COTMIV est de formuler et de mettre en œuvre des plans facilitant le rétablissement écologique du paysage sudburois endommagé par l'activité industrielle grâce à la remise en état d'écosystèmes terrestres et aquatiques indigènes et autonomes. Le COTMIV donne aussi à la communauté des possibilités de participer à l'initiative en améliorant l'environnement à domicile, dans les quartiers et les terrains publics.

La Série de conférences sur les mines et l'environnement à Sudbury finance cette bourse qui est remise à des membres de la population étudiante effectuant des recherches sur les enjeux environnementaux auxquels est confrontée l'industrie minière.

Admissibilité

Cette bourse est remise à une personne inscrite à un programme de doctorat dans un domaine lié à l'environnement à l'Université Laurentienne, à savoir en écologie boréale, génie des ressources naturelles, gisements miniers et géologie précambrienne, sciences des matériaux, et santé dans les milieux ruraux et du nord. Il faut avoir besoin d'aide financière et résider en Ontario conformément à la définition du RAFFEO. À noter que le projet de recherche doit porter sur les mines et l'environnement.

Montant

Valeur minimale de 5 000 \$

Demande

Il faut inclure dans le dossier de demande un curriculum vitae à jour (3 pages, au maximum), un énoncé des intérêts de recherche (1 page, au maximum), une lettre de recommandation (maximum de 250 mots) et le plus récent relevé de notes.

Date limite

Vendredi 5 octobre 2018

Date d'attribution :

Vendredi 2 novembre 2018

Veillez soumettre le dossier de demande à

Angèle Gosselin Mainville (agosselinmainville@laurentienne.ca)